



- Rentrée scolaire 2025-2026 -

Restauration et activités périscolaires

inscription jusqu'au 27 juin 2025

**Pour la rentrée du lundi 1^{er} septembre 2025,
l'inscription annuelle des enfants aux services de restauration,
d'activités périscolaires et d'étude surveillée est OBLIGATOIRE.**

La réinscription des enfants fréquentant actuellement ces services n'est pas automatique : il faut impérativement procéder à une nouvelle inscription.

Les enfants dont la famille n'aura pas fait les démarches
ne pourront pas être pris en charge

Vous pouvez télécharger votre dossier d'inscription directement sur
le site Internet de la Ville d'Amboise <https://www.ville-amboise.fr/168/cantine-et-activites-periscolaires.htm>
ou le retirer à la Mairie d'Amboise.

Liste des dossiers à télécharger :

- Dossier famille
- Dossier cantine et activités périscolaires
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement intérieur à signer

Le dossier dûment rempli pourra être remis à la mairie ou adressé par mail à
education.jeunesse@ville-amboise.fr

**Pour tous renseignements, contactez le service éducation de la Mairie d'Amboise
Tél. : 02 47 57 59 35 ou par email : education.jeunesse@ville-amboise.fr**